

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 05

Artikel: La reconquête des sites
Autor: Marot, Sébastien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La reconquête des sites

Un phénomène remarquable, dont l'influence va aujourd'hui croissant, est l'importance prise par les contributions de l'architecture paysagère dans les discussions, réflexions et interventions présidant à la gestion et à la transformation de lieux et de régions. L'architecture paysagère n'est, bien sûr, pas une profession nouvelle; elle est pratiquée dans presque toutes les parties du monde et occupe une position en vue dans les pays industrialisés. Dans certains, en Europe de l'Ouest notamment, elle constitue même une spécialité pouvant s'enorgueillir d'idées prisées depuis longtemps et de traditions solidement enracinées.

Malgré les différences culturelles existant d'un pays et d'une époque à l'autre, l'architecture du paysage recouvre de manière plus ou moins universelle la conception d'espaces extérieurs et publics. Son histoire englobe non seulement l'art des jardins et la création de parcs, mais touche également à l'agriculture, à la cartographie, au génie civil et militaire, ainsi qu'à l'urbanisme. Cette histoire retient aussi des périodes particulièrement fastes, durant lesquelles – à la faveur de circonstances politiques ou techniques spécialement propices – des architectes paysagistes ont pris l'initiative et, s'adaptant aux changements, ont inventé de nouvelles formes d'espace. Variant énormément selon les lieux, les retombées de tels événements confèrent une richesse unique au corpus de références constituant le domaine de l'architecture paysagère.

Dans la suite de cet article, et dans un cadre plus modeste, je tenterai d'explicitier les circonstances à l'origine de la renaissance que les idées paysagères connaissent aujourd'hui. Ce faisant, je m'intéresserai moins à la qualité ou aux tendances esthétiques gouvernant la création contemporaine, qu'aux traditions disciplinaires qui sous-tendent toute réhabilitation et réinvention significative du projet paysager. Mes observations se limiteront aux développements en cours en France, mais bon nombre des points abordés présentent des analogies avec d'autres lieux¹.

La situation actuelle en France

Dès le début des années 80, une combinaison de facteurs a contribué à faire de la France l'un des pays européens les plus activement engagés dans la réhabilitation des études paysagères au sein des disciplines architecturales en général. Cette situation peut à première vue surprendre, lorsqu'on songe à la relative indifférence dans laquelle le paysage en général – pour ne pas parler de l'art paysager – y est demeuré confiné durant les cinq ou six décennies précédentes. Si l'on interroge les étudiants en architecture ou les concepteurs actuels sur la période allant de 1920 à 1980, il est fort douteux qu'hormis quelques rares individus, ils soient en mesure de nommer un seul paysagiste ou de citer une seule œuvre importante. Les plus érudits se souviendront peut-être des jardins de la Villa Noailles et les plus curieux mentionneront éventuellement le microcosme d'Albert Kahn, mais la majorité ne saura guère que répondre. Pourtant, cette période fut extrêmement créative et nous a laissé toute une série de lieux que nous visitons, mais que nous ne savons pas reconnaître².

Plutôt que de parler d'indifférence, il serait peut-être plus juste de décrire cet état de fait comme une longue mise entre parenthèses historique, comme une période d'amnésie. Le résultat fut que l'on oublia l'importance de la conception dans la création de nouveaux paysages. S'ils n'ont pas perdu la faculté de les apprécier, les gens ont en revanche désappris à voir les jardins, les espaces publics, les parcs et les zones ouvertes plus vastes comme des lieux d'intervention active. En dernière analyse, tout se passe comme si les espaces autour des bâtiments et de tout autre type de construction

¹ J'ai développé des thèses similaires à celles exposées ici dans un article intitulé « L'alternative du paysage », publié en octobre 1995 par *Le Visiteur*.

² A part les réalisations, souvent privées, de paysagistes et d'architectes liés au Mouvement moderne (voir Dorothee Imbert, « The modernist Garden in France », New Haven, Conn., Yale University Press, 1993), je pense à certains espaces publics, parcs et jardins créés par des architectes paysagistes tels que Jean-Claude-Nicolas Forestier et Edouard Redont (voir Caroline Stefulesco, « L'urbanisme végétal », Paris : I.D.F., 1993), ainsi qu'aux plans et études d'aménagement d'envergure pour de nouvelles infrastructures, tels que les travaux d'Henri Prost pour le « Plan d'aménagement de la Côte d'Azur varoise » (dans les années 20, mais qui ne fut pas réalisé) ou pour « L'aménagement de la région parisienne » (dans les années 30). Après la Seconde Guerre mondiale, le déclin et la marginalisation de ces activités allèrent en s'aggravant.

n'étaient guère perçus que comme des vides, des zones résiduelles, désertes et oubliées. Même s'ils sont considérés comme des éléments nécessaires à la ville, de tels espaces sont facilement relégués dans le rôle indéfini d'espaces verts.

Le bannissement des jardins et de l'aménagement paysager s'est produit à une époque qui a vu triompher, puis décliner, les idéaux du Mouvement moderne. Ce développement ne laisse pas d'intriguer, dans la mesure où les paysagistes formés à l'école d'Alphand étaient largement représentés en France durant la période qui l'a immédiatement précédé et avaient obtenu de notables succès en rattachant les méthodes et les modèles paysagers à la ville, par la création de cités-jardins, de parcs urbains et de ceintures vertes notamment³. Il n'en demeure pas moins que la notion de paysage commençait à disparaître en France dès le début des années 20.

Divers facteurs liés à des tendances économiques et politiques sont susceptibles d'apporter un début d'explication à cet intervalle de déclin et de négligence prolongé; j'en retiendrai deux parmi les plus plausibles. Premièrement, dominés par les besoins de reconstruction durant toute la période (qu'on a appelée les Trente Glorieuses) allant de l'après guerre à la première crise pétrolière au début des années 70, les intérêts gouvernementaux se sont traduits par une politique de planification urbaine et régionale presque entièrement basée sur le développement de logements de masse et d'infrastructures. Ignorant les sites ou l'environnement, l'accent fut mis sur l'ingénierie, la planification quantitative et la standardisation. Deuxièmement, le monde rural a subi une grave crise économique et culturelle, qui a entraîné la rupture des structures paysagères traditionnelles. En France, cette crise s'est produite plus tardivement que dans d'autres pays européens – d'une part, en raison de son importante surface rurale et du nombre élevé de gens possédant et travaillant la terre; d'autre part, parce que les priorités du gouvernement ont systématiquement favorisé les villes et les infrastructures au détriment du monde rural. En conséquence, les effets de la globalisation et des nouvelles technologies ont eu un impact plus brutal sur les campagnes françaises, dans la mesure où les mutations ont dû se faire rapidement, ne laissant guère de temps pour une adaptation à de nouveaux styles de vie.

Les effets combinés de ces deux facteurs – soit une politique nationale trop exclusivement axée sur la réalisation de nouveaux logements et infrastructures, couplée à un désintérêt conscient pour les mutations socio-économiques frappant le monde rural – expliquent en grande partie le succès unilatéral que les pratiques modernistes et largement bureaucratiques des pouvoirs régionaux ont connu durant près de cinquante ans⁴. L'autoritarisme de ce style de planification

et de gestion, opérant du dedans vers le dehors (ou, comme le décrivait Le Corbusier « depuis l'intérieur vers l'extérieur »), a rarement pris en compte les spécificités et l'histoire locales. Défini a priori, le programme jouissait d'une primauté absolue sur l'observation du site. Par la représentation de localités et d'espaces en termes purement quantitatifs, la richesse et le passé des lieux se trouvaient réduits à des cartes en forme de diagrammes, où l'image des villes était revue et corrigée en zones fonctionnelles. Autrement dit, tout site était perçu comme une surface vierge, destinée à recevoir des fonctions urbaines organisées de manière efficace et souvent standardisée.

La reconquête du lieu

Le scénario évoqué ci-dessus est une histoire aujourd'hui trop bien connue. Nous savons maintenant comment les projets publics et les pouvoirs administratifs chargés de les réaliser ont donné naissance à des entités bureaucratiques spécialisées, uniquement basées sur une distinction radicale entre les éléments et les fonctions attribués aux secteurs urbains et régionaux. Nous avons en outre reconnu les difficultés croissantes générées par cette situation, lorsque de nouveaux circuits économiques liés au tourisme, aux communications, aux loisirs et aux réseaux de distribution, ainsi qu'à l'émergence de la villa suburbaine ont étendu leur emprise sur les régions rurales, brouillant les distinctions traditionnelles entre ville et campagne.

Cela étant, les dernières années placées sous ce régime – la période des « villes nouvelles » – ont coïncidé avec les premières années marquées par une résurgence d'intérêt pour le paysage et une revalorisation de celui-ci. Cette réhabilitation a débuté avec les tentatives des spécialistes de créer le « filtre végétal » envisagé dans les esquisses de Le Corbusier pour la *Cité contemporaine* et la *Ville radieuse*, mais jamais réalisé. Dans ce contexte, la promotion du paysage jouait un rôle de palliatif de l'urbanisation moderne. Toutefois, réprimée par un développement reléguant les travaux paysagers au rang de pratiques d'accompagnement, la discipline de

³ Ce savoir-faire et ces influences ont même été exportés et les travaux de Jean-Claude-Nicolas Forestier à Buenos Aires et à la Havane sont des exemples de la réussite des paysagistes français à l'étranger. S'il ne fait guère de doute que ce succès doit beaucoup à la fibre colonialiste de l'époque, il est aussi le résultat du prestige international dont jouissait alors l'école d'Alphand.

⁴ Je n'applique pas ici le terme « moderniste » aux architectes du Mouvement moderne (dont peu ont en fait eu pleinement l'occasion d'appliquer leurs idées au niveau urbain), mais plutôt à la *doxa* moderne sur l'urbanisme, plus grossière et d'essence technocratique, qui a prévalu durant toute cette époque et affirmé la prédominance de nouveaux programmes, au détriment du respect le plus élémentaire pour les lieux.

l'aménagement du paysage s'est de plus en plus concentrée sur la première victime de cet état de fait : le site lui-même. Les architectes paysagistes ont commencé à s'intéresser de manière toujours plus approfondie et créative au caractère unique d'un lieu, tout particulièrement dans ses marges, ses abords et ses espaces intermédiaires négligés par les architectes et urbanistes. Ce faisant, les paysagistes ont rapidement appris à profiter immédiatement de toute occasion de panser les plaies, pour rendre quelque mémoire et un sens propre à des sites par ailleurs dévastés.

De façon paradoxale, les conflits qui eurent alors lieu autour de l'urbanisation de zones périphériques et des villes nouvelles fonctionnèrent comme un apprentissage sur le tas pour une nouvelle génération d'architectes paysagistes. Forts de leur expérience, ils se tournèrent vers l'enseignement afin de compléter leurs recherches et d'explorer les possibilités de cet intérêt retrouvé. Beaucoup d'autres ont depuis pris place aux côtés de Michel Corajoud à la nouvelle Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles, qui est récemment devenue un centre de réflexion et un laboratoire consacré à des approches inédites de la conception paysagère. La vision aujourd'hui élaborée à Versailles ne se contente pas d'inverser les priorités entre le bâti et le paysage, mais prend comme point de départ la « lecture et l'écriture » du site lui-même, dans une perspective moins axée sur le programme établi pour un projet de construction, que sur l'exploration des possibilités offertes par les caractéristiques et les éléments cachés du lieu. Dans ce sens, la démarche recouvre une approche critique et réflexive de la conception de nouveaux paysages.

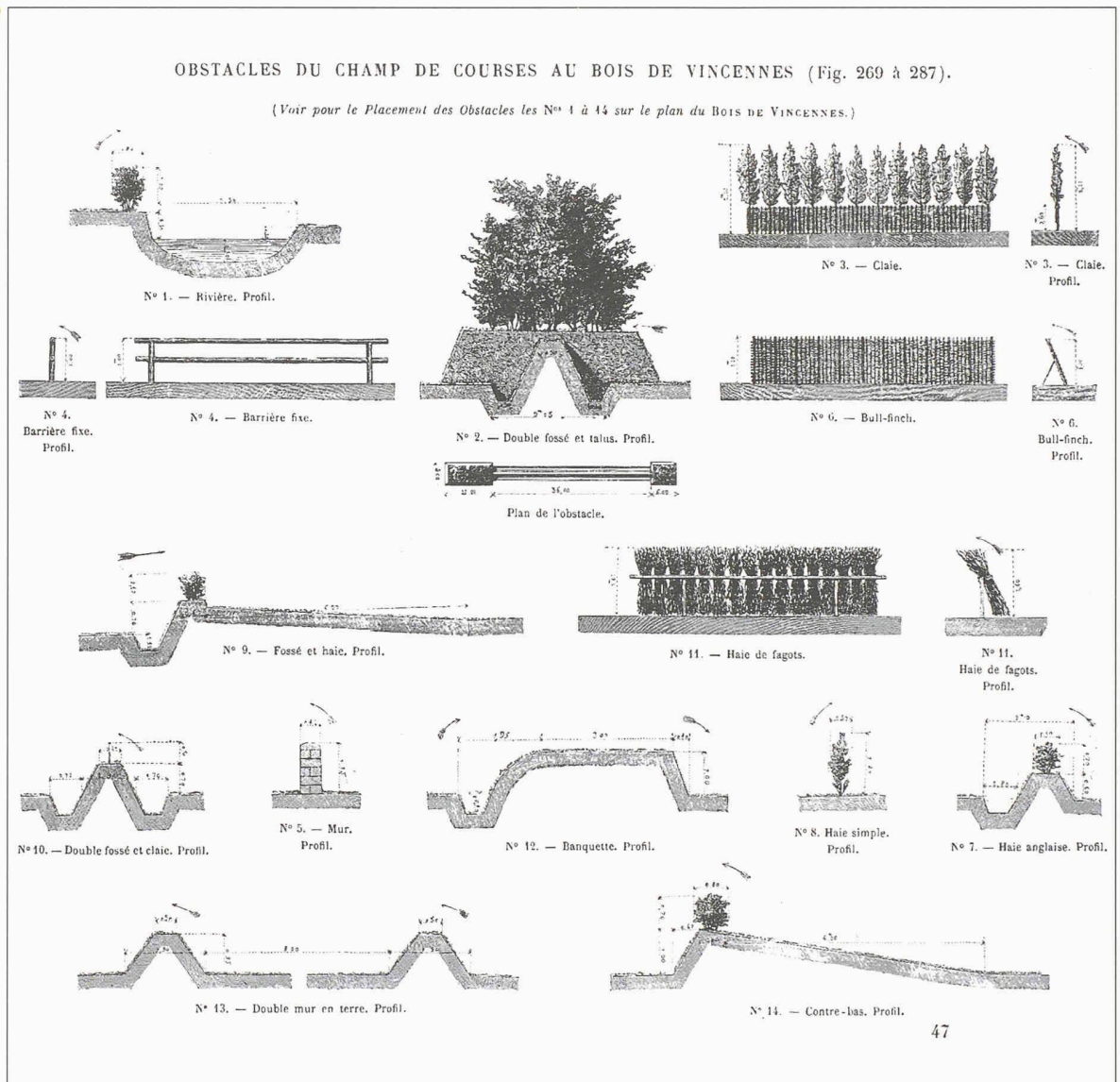
Vers la fin des années 70 et au début des années 80, le développement de ces nouvelles approches du paysage a coïncidé avec une importante évolution des réalités politico-économiques décrites plus haut. Bien que les options gouvernementales concernant les infrastructures régionales n'aient guère perdu de leur caractère réglementaire, l'amorce d'une décentralisation a donné naissance à une pléthore de nouvelles commissions publiques. Regagnant ainsi une influence très importante dans les domaines de l'urbanisme et de la gestion territoriale, les provinces, les régions et les villes sont devenues les promoteurs d'approches conceptuelles, qui tiennent compte de la qualité des sites et de leur histoire particulière. Il y avait donc une façon de considérer le paysage comme une valeur en soi et de soi, en le présentant comme l'emblème de la spécificité et de l'unicité d'une région donnée.

Encouragés par des directives nationales les invitant à prêter davantage d'attention à l'environnement, ces nouveaux marchés locaux ont dès lors commencé à commander des

études inédites mettant surtout l'accent sur l'interprétation des signes distinctifs particuliers à un lieu, plutôt que sur des programmes de construction aprioristes. Portés par cette conscience générale accrue du statut paysager des espaces publics, les architectes paysagistes se sont mis à assumer les premiers rôles dans la conception de tels espaces. Les meilleurs exemples de ces travaux s'apparentent à des mises en scène, où le paysagiste crée les conditions nécessaires à assurer la participation et l'engagement des usagers dans les nouveaux espaces publics.

Dès le milieu des années 80, la France a finalement pris conscience de la gravité de la crise affectant le monde rural et l'économie agricole. Des mesures de protection ont donc été prises, qui se sont depuis révélées totalement inaptes à contrer le déclin et l'abandon de petites exploitations et de portions plus vastes de terres. De plus, l'essor d'autres activités économiques, tels que le tourisme et les loisirs, a pénétré ces régions agraires, sans pour autant modifier leur propre culture d'occupation du territoire. Une conscience de plus en plus aiguë de cet état de choses a débouché sur un consensus quant à la nécessité d'élaborer des plans d'ensemble pour contribuer à définir et à contrôler l'avenir de telles régions. La préservation du patrimoine propre à ces communautés, le souci de ménager leurs ressources, ainsi que l'adaptation à une nouvelle donne économique en pleine mutation requiert un réel pouvoir d'invention, sous la forme de projets paysagers novateurs. Ces défis sont à l'origine d'un énorme volume de recherches, tant aux niveaux national que régionaux, dont la force reflète l'émergence d'une perception du paysage comme espace public, et qui vaut aux architectes paysagistes des mandats de conseillers ou de coordinateurs pour des aménagements à une échelle de plus en plus vaste.

Ce nouveau contexte, issu de la reconnaissance d'un lien dialectique entre les notions de paysage et d'espace public, n'explique pas seulement la renaissance des recherches paysagères en France, mais aussi l'importance critique de ce rétablissement. Placés par leur culture à la croisée de deux héritages - celui de la population agricole d'un côté et celui des arts et de la haute culture urbanistique de l'autre - les architectes paysagistes actuels les plus intéressants choisissent une approche radicale en inversant les catégories établies par leurs prédécesseurs. Les qualités particulières d'un lieu et sa situation leur fournissent à la fois la justification et les matériaux bruts de nouveaux projets. La forme et le caractère de leurs propositions puisent aussi bien dans la texture physique du site et du territoire auquel il appartient, que dans leurs propriétés héritées (le contexte passé).



Le principe clé de ce processus créatif repose sur un relevé soigné, l'identification, la critique et une analyse inventive. L'étroite coordination et la représentation complexe unissant lieu et concept méritent d'être relevées. Elles remontent aux origines et aux traditions établies par une discipline qui a toujours été intimement liée à l'arpentage, à la peinture, au théâtre et à la scénographie. Tout comme la disposition des grands jardins classiques peut être apparentée aux progrès et ambitions de la cartographie, on peut dire que l'architecte paysagiste contemporain est devenu une sorte de responsable particulier du projet paysager, un exégète (ou narrateur) du paysage.

Un des aspects frappants de ce processus de lecture et d'écriture des sites est le regard critique porté sur les représentations abstraites qu'en donnent les cartes, les photos et les figurations conventionnelles (élévations de façades, etc.). L'ambition de parvenir à une représentation à la fois plus sensible (plus « vraie »), plus exhaustive et plus complète que les images produites par les techniques de l'urbanisme réglementaire aboutit au panachage de nouveaux procédés illustratifs: photomontages, vues mixtes, références à des situations comparables, textes et autres. Ensemble, ces

représentations contribuent à l'évaluation approfondie d'un site et des mesures d'aménagement qu'il appelle. Pour être plus précis, quatre étapes jalonnent l'étude et la conception de paysages s'appuyant sur un lieu: l'anamnèse, soit la reconstitution de son histoire passée, la préparation et la mise en scène de nouveaux contextes, le séquençage tridimensionnel et la structuration des relations.

Quatre principes

L'anamnèse

Sans sous-estimer l'importance de l'analyse fonctionnelle ou des normes de performances de programme, la lecture paysagère des sites ne se limite pas aux notions de quantité et de capacité. Elle considère plutôt le territoire et l'espace public comme une terre d'ancienne culture ou comme un palimpseste qui témoigne de toutes les activités qui ont contribué à façonner ce paysage-là et pas un autre⁵. Dans ces traces que le temps a superposées, l'interprétation du site déchiffre des potentialités à ménager et transmettre. La lecture est donc celle d'un héritage et le projet éventuel, un legs.

Si elle n'est pas absolument propre aux paysagistes, cette

attitude de respect du territoire et de la continuité qui en découle est néanmoins ancrée dans leur culture: d'une part, en raison de la nature particulière du sol et d'un système écologique, on n'y plante pas n'importe quoi sans prendre le risque de conséquences néfastes, ensuite, parce que les semences du premier jardinier y porteront leurs fruits longtemps après sa mort. C'est dans cet esprit que Michel Corajoud utilise, contre les idéologies du plan et du fait accompli, la métaphore de la conversation: on ne peut y entrer qu'à condition d'écouter ce qui s'est dit, et l'on n'y prend la parole que pour la rendre⁶.

La préparation

Corrélat du principe d'anamnèse, ce concept vise le paysage comme processus plutôt que comme produit et conduit à faire du projet une stratégie ouverte, une mise en scène des conditions futures. Etant lui-même dans un processus en devenir, un paysage est soumis aux effets de la nature et du temps: cycle des saisons et du passage du temps, cycle de l'eau, du climat et de l'alternance du jour et de la nuit, du soleil et de la lune. Ainsi, par une lecture du site comme organisme vivant et dynamique, l'architecte-paysagiste est en mesure de rendre à la vie des sites autrefois délaissés et de leur donner la capacité de s'inscrire dans des usages contemporains élargis.

En effaçant les effets du temps et en leur redonnant une apparence, le paysagiste peut restaurer et préparer des sites pour le futur, souvent imprévisible. Ainsi, une condition d'inachèvement est également invoquée; plus qu'il ne bâtit des solutions, le paysagiste pose des jalons, des questions et analyse les potentiels. Ce faisant, il souligne les étapes de réalisation ainsi que les mesures d'entretien ou de développement à envisager. L'exposition de ces processus et de ces étapes non seulement facilite l'exécution, mais invite aussi à la lecture et à l'interprétation ceux qui utilisent les lieux et y investissent leur temps.

Le séquençage tridimensionnel

Ce troisième principe est celui d'une alternative critique aux limitations d'une vision en surface, telles qu'imposées par les vues en plan et en perspective notamment. L'expérience des

jardins incite à une perception qualitative des couches de l'espace public. Au lieu d'être lu comme un vide défini par des surfaces et la lumière, l'espace ouvert devient un biotope où le ciel et le sous-sol entrent dans des relations d'ordres multiples définies par la nature de chacun. Beaucoup plus riche et complexe, cette lecture, tant esthétique qu'écologique, conduit le projet à nourrir des intentions (fussent-elles minimales) sur toutes les strates qui entrent dans la composition du paysage: terrassements, jeux de niveaux, palette des sols, écoulement des eaux, infrastructures, recours au végétal, conception du mobilier urbain et de la signalétique, etc. La reconnaissance fine des qualités et des éléments du paysage tridimensionnel rendent possible l'intégration et l'articulation mutuelles d'usages ou de pratiques que la vision en plan tend à disjoindre, simplifier à l'extrême ou supprimer. Comme pour les deux principes précédents, le choix de la représentation et des techniques utilisées pour ce faire est primordial lorsqu'on envisage et orchestre les relations entre toutes les parties.

La structuration des relations

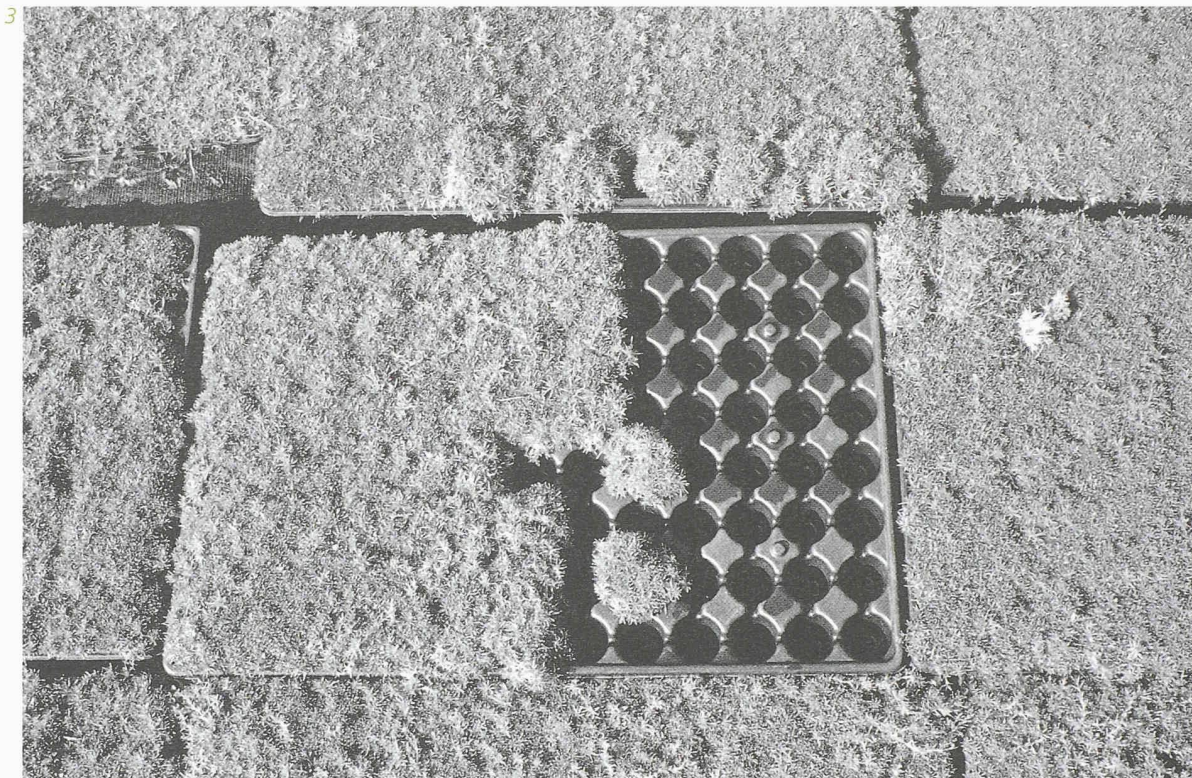
Ce principe se réfère à l'attention particulière qu'il faut porter aux limites, abords, environs et arrière-fonds. D'une façon générale, il y va de l'anticipation de l'espace prochain. Habités au traitement des espaces extérieurs et de l'entour des édifices, formés dans le contexte de la réhabilitation des espaces marginaux et des périphéries (paysagement des infrastructures routières, des friches et des « non-lieux »), les paysagistes ont développé un savoir-faire sur les coutures, les transitions et les greffes, qui les conduit à privilégier les relations entre objets. Plus que de la perfection des bâtiments ou des services, la qualité du paysage et de l'espace public dépend de celle des relations ménagées entre eux: passages, séquences, relations visuelles, « captation calculée des alentours »⁷. La combinaison complexe de ces articulations produit une mise en scène du site lui-même.

C'est peut-être cette mise en relations qui résume et exprime le mieux la leçon du paysage pour l'approche contemporaine des villes et des zones périphériques. Cette vision accorde non seulement une attention aux entre-deux, aux transitions, elle invite aussi à lire et projeter l'ensemble des espaces ouverts comme des espaces de relation. La critique contenue dans ce point de vue n'est pas seulement développée contre une tendance réificatrice de certains architectes, elle vise également les conditions de production

⁵ Sur le terme palimpseste, voir André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », in *Diogene* 121 (Janvier-mars 1987), 14-35. Voir également Eugenio Turri, « Il teatro delle Memorie », in *Il Paesaggio come Teatro: dal territorio vissuto al territorio rappresentato* (Venezia: Massilio, 1998).

⁶ Voir Michel Corajoud, « Le paysage comme synthèse », in « Composer le paysage », ed. Catherine Bersani (Seysssel, France: Champ Vallon, 1989).

⁷ Cette expression est utilisée par Michel Vernes à propos des jardins publics conçus par Alphand à Paris dans « Du Jardin de Ville à la Ville Jardin », *Pages-Paysages* 2 (1994): 24.



de l'espace public. Que le paysage, dans son acception la plus large, soit rarement maîtrisé par une seule autorité signifie que ces mises en relation doivent être envisagées moins de manière formelle que comme des outils de négociation et de concertation (entre communes voisines, autorités, etc.). La pensée relationnelle s'étend à la concertation des différents acteurs et services impliqués dans l'entretien des espaces publics (voirie, parcs et promenades, services industriels, par exemple). De ce fait, les préoccupations propres au paysagisme sont, par nature, critiques vis-à-vis de la découpe foncière, de la séparation des pouvoirs et des responsabilités, qui sont les causes principales de la dislocation du territoire.

Cette situation a incité certains architectes-paysagistes à remettre en cause leur rôle de mandataire, à répondre à côté ou au-delà et, plus généralement, à déborder les limites de la commande pour situer ailleurs les véritables enjeux. Ce sont en quelque sorte des stratégies paysagères, des stratagèmes évasifs qui défient les cadres bureaucratiques tout en élargissant les limites du possible.

Amener les mandants à regarder l'espace public comme paysage, c'est les conduire à reconsidérer leurs habitudes et leurs modes de fonctionnement pour surmonter la logique de séparation qui les structure et dégager des ambitions qui soient partageables par tous ceux que touche la transformation et la gestion du territoire concerné. Cette approche stratégique et synthétique amène de plus en plus souvent les paysagistes à se voir confier des rôles d'inspirateurs ou de coordinateurs sur des sites à grande échelle. A titre d'exemple, les réalisations et les recherches menées par le paysagiste français Alexandre Chemetoff sont d'une grande pertinence dans ce contexte, car elles illustrent bien cette attitude qui frise la provocation.

La frontière suburbaine

L'implication des paysagistes dans le débat culturel en France comporte un aspect supplémentaire qui mérite d'être mentionné, car il illustre bien les développements dont nous avons parlé plus haut: l'habileté avec laquelle ils ont analysé et réévalué l'histoire de leur discipline à la lumière des bouleversements qu'ils ont eux-mêmes provoqués. Comme nous l'avons vu, le contexte contemporain place paradoxalement les paysagistes au point d'articulation des deux mondes rural et urbain, au coeur d'une conscience qui, d'une part, projette l'espace public (le projet urbain) comme paysage et qui, d'autre part, voit dans le paysage (l'étendue rurale) un espace public et donc un projet éventuel.

Cependant, nous assistons à l'émergence d'une troisième condition: la banlieue. Ce tiers monde si vaste vit aujourd'hui un changement radical, faisant oublier qu'il est doté d'une histoire propre, qui ne remonte ni à la ville ni à la campagne. Et pourtant, quiconque s'intéresse à la tradition paysagère dont découle l'art des jardins et du paysage, se voit généralement contraint de se pencher sur la planification suburbaine. Presque tous les points de référence historiques dans l'architecture paysagère dérivent de la tradition suburbaine et ont contribué, en grande partie, à la création et à la réalisation de jardins comme ceux du Paris suburbain: parcs et espaces verts, promenades « hors les murs », cités-jardins, ceintures vertes et systèmes de parcs.

De telles excroissances sont le résultat d'efforts entrepris pour relier la ville et la campagne, en accord avec les besoins de l'expansion suburbaine. L'exemple de Versailles – où le tracé radiant de la ville répond à celui du jardin – témoigne entre tous de cette mise en relation entre *pars urbana* et *pars rustica*, dont les « campagnes environnantes » françaises furent alors le théâtre. On sait d'ailleurs que le modèle de

Versailles a inspiré les plans de L'Enfant pour Washington, D.C., et de Le Blond pour Saint-Petersbourg.

Historiquement, les jardins et paysages ont très souvent fourni des modèles aux réalisations urbanistiques, chaque style donnant lieu à ses réinterprétations propres. De même que Washington et Saint-Petersbourg, ainsi que de nombreux autres embellissements urbains et plans d'extension du XVIII^e siècle doivent leur géométrie radiale et axiale aux jardins français du XVII^e, de même, de nombreuses banlieues résidentielles curvilignes du XIX^e s'inspirent de la tradition paysagère anglaise du XVIII^e. Nous pouvons donc affirmer que l'architecture paysagère – qu'on pourrait aussi, à la lumière des exemples cités plus haut, qualifier de planification suburbaine – est du point de vue historique le laboratoire de nouveaux modèles de planification urbaine, bien avant que cette discipline ne devienne autonome – ce qui n'est pas forcément un bien – et n'abandonne le laboratoire expérimental du jardin⁸.

L'aspect le plus intéressant du paysagisme contemporain tel qu'il est pratiqué dans les zones limitrophes, c'est précisément la réintroduction de la discipline, longtemps négligée, de la recherche suburbaine qui dérive de l'art du jardin. Dans ce contexte, certains paysagistes, en vertu de la tradition et de la culture professionnelles qui les relient à la zone suburbaine moyenne – berceau de la discipline – semblent être parmi les seuls spécialistes aujourd'hui aptes à révéler la richesse et la complexité de sites et de situations, où d'autres ne voient que chaos.

Conclusion

La faveur dont jouit aujourd'hui en France le paysage est essentiellement le fruit d'une réactivation critique du *suburbanisme*, le préfixe *sub* se référant ici non seulement aux environs de la ville, mais aussi à son sous-sol, à son socle, au site qui l'a précédée et qui transcende le programme. L'architecture paysagère se positionne traditionnellement à l'intersection de la ville et de la campagne, comme du site et du programme, selon une démarche qui diffère de l'architecture et de l'urbanisme, en ceci qu'elle cherche non pas à conquérir mais à réhabiliter. Le terme *suburbanisme* étant donc un néologisme (comme l'était *urbanisme* il y a cent ans), je propose, pour conclure, d'apporter une contribution lexicographique au grand dictionnaire du paysage du XXI^e siècle.

⁸ Voir Gaston Bardet, « Paris: naissance et méconnaissance de l'urbanisme » (Paris: S.A.B.R.I., 1951); Lewis Mumford, « From the Suburbs to the City of Tomorrow », in « The City in History: Its Origins, Its Transformations, and Its Prospects » (New York: Harcourt, Brace, and World, 1961); et Peter Rowe, « Making a Middle Landscape » (Cambridge, Mass.: MIT Press, 1991)

Suburbanisme: de suburbain et urbanisme. (1) Ensemble des structures et expériences d'aménagement développées pour la périphérie urbaine, dans les domaines du paysagisme, de l'urbanisme, du génie civil et de l'architecture, et qui ont permis la formation d'espaces et de scénographies qui lui sont propres. (2) Discipline de projet née de contextes suburbains, où la hiérarchie classique entre programme et site préconisée par les urbanistes est inversée; le programme cède alors la place au site, qui devient à la fois point de départ et horizon du projet. (3) Hypothèse (à la fois théorique et critique) qui conçoit le processus de planification comme un mouvement du dehors (extérieur) vers le dedans (intérieur), de la périphérie vers la ville. Cette approche historiographique considère les expériences suburbaines passées, y compris les structures paysagères et en particulier les jardins, comme étant le véritable laboratoire du projet urbain et de la planification régionale.

En creusant le sous-sol, en semant, greffant et réhabilitant les éléments latents et cachés d'un lieu, les paysagistes français réinterprètent et reconstruisent, d'une manière toujours plus judicieuse, des sites et situations locales. Soucieuse du développement et de l'enrichissement de notre environnement bâti, leur démarche est porteuse d'espoir pour le traitement de zones qui comptent parmi les plus difficiles, les plus négligées et apparemment les plus frustes, à la périphérie de toutes nos villes. Afin de réhabiliter et d'apporter une amélioration satisfaisante à ces lieux, la première et, peut-être, la seule leçon que nous devons retenir porte sur la manière de modifier notre regard sur eux.

Le présent texte est la contribution de Sébastien Marot à l'ouvrage « Recovering Landscape », publié en 1999 par *Princeton Architectural Press* sous la direction de James Corner.

Intitulé « The Reclaiming of Sites », l'article original a été traduit en français par Béatrice Valverde de l'Association *Jardin urbain* et Maya Haus, collaboratrice IAS.

Signalons encore que les thèmes abordés ici par Sébastien Marot ont fait l'objet d'intéressants développements, exemplifiés par de nombreux projets paysagers, dans *IAS* Nos 7/1992, 20/1992 et 10/1993. A l'initiative de Sigfrido Lezzi et sous la direction d'Olivier Fazan-Magi, la revue a alors publié trois dossiers « Architecture et territoire » consacrés aux fondements théoriques du traitement des sites et illustrés notamment par les projets en lice pour le Flon lausannois, les principes de développement élaborés par Luigi Snozzi pour le Bouveret et par divers travaux réalisés en France par des paysagistes tels que Michel Desvigne, Christine Dalnoky, ainsi que Michel et Claire Corajoud.